



VOTER POUR UNION-INDÉPENDANTS POURQUOI ET COMMENT ?

.....

Nous sommes 39 317 VTC à pouvoir choisir du 9 au 16 mai nos représentants pour 2 ans. Cette élection, destinée exclusivement aux travailleurs indépendants, doit nous permettre d'affirmer notre indépendance et nos revendications.

Créée en 2019, Union-Indépendants, 1^{ère} plateforme de revendication sociale des indépendants, regroupe, sur l'ensemble du territoire, des collectifs de VTC indépendants gérés par des indépendants, travaillant en partenariat avec les plateformes ou avec une clientèle privée.

.....

UNION-INDÉPENDANTS REVENDIQUE POUR TOUS LES VTC

- Une **meilleure rentabilité de l'activité**, notamment par l'augmentation des prix des courses et une diminution des frais de commission auprès des plateformes.
- Une **équité fiscale par rapport aux taxis**, en particulier par la mise en place du remboursement de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE) auprès de l'État.
- Une égalité dans l'**accessibilité aux infrastructures de transports** (gares et aéroports), **de loisirs et de culture**.
- L'**accès aux zones de trafics limités** (ZTL) dans les cœurs des villes, comme pour les taxis.
- Une **meilleure protection des VTC face aux déconnexions**, notamment à travers la mise en place de représentants des VTC dans les commissions d'appel des plateformes.

Et tout cela en restant indépendant !

Déjà présente à Paris, Toulouse, Bordeaux, Marseille, Nice, Union-Indépendants est capable de **rassembler tous les VTC de France** pour mettre en place un rapport de force et obtenir des résultats concrets !

**DU 9 AU 16 MAI, VOTER UNION-INDÉPENDANTS,
C'EST DÉFENDRE NOS DROITS !**



VOTER, MODE D'EMPLOI

LE VENDREDI 6 MAI VERS 13H, VOUS ALLEZ RECEVOIR UN MAIL AVEC VOS IDENTIFIANTS



On y trouvera :

- Le lien du **site Internet** de vote : <https://arpe-vtc.neovote.com>
- Un **identifiant de connexion** personnel et confidentiel.

GARDEZ PRÉCIEUSEMENT CE MAIL ! Car si vous n'avez pas l'identifiant, vous ne pourrez pas voter et aucun identifiant ne pourra vous être renvoyé !



LE LUNDI 9 MAI À 13H : VOUS POURREZ VOTER

LES 7 ÉTAPES

- 1 Connectez-vous via le lien : <https://arpe-vtc.neovote.com>
- 2 Saisissez l'**identifiant de connexion** (qui vous a été adressé dans le mail du 6 mai)
- 3 Saisissez **votre numéro de carte VTC**
Vous êtes maintenant connecté sur le site de vote !
- 4 Cliquez sur l'icône « **mot de passe** » pour recevoir votre code de sécurité.
Il vous sera envoyé par **SMS** sur le téléphone que vous avez transmis aux plateformes.
Attention, ce code vous sera utile à la fin de la procédure de vote !
- 5 Vous pouvez maintenant **voter en cliquant sur le logo**
- 6 Confirmez votre vote
- 7 Entrer le **code secret** reçu par SMS pour valider définitivement le vote.



LE VOTE EST EFFECTUÉ ! MERCI !



VOUS POURREZ VOTER JUSQU'AU 16 MAI À 13H

 **UNION VTC**

 **@UnionVTC**

 **union-independants.fr**

UNION FAIT TA FORCE !

Union-Indépendants est soutenue par :



Confédération française
démocratique du travail



Syndicat Occitanie
des indépendants



Union des auto-entrepreneurs